

le ministère, et à la Chambre, ils se font ses très humbles serviteurs.

Faut-il que la puissance de la Maçonnerie, et du F. B. Brisson en particulier, imprime une telle terreur à des hommes qui se prétendent indépendants ?

Au Sénat

Pendant ce temps, les sénateurs se sont occupés de la police sanitaire des animaux. Puis le F. B. Bérud s'est déposé une proposition tendant à l'abrogation de la loi Falloux, qui établit la liberté de l'enseignement.

Nous avons dit dans nos articles sur l'Action Sociale, que cette proposition émane directement du Grand Orient et qu'elle est issue de la discussion du *convent* de 1898.

Elle stipule qu'aucun établissement d'enseignement secondaire privé ne pourra se fonder qu'en vertu d'une loi. Do plus, aucun élève d'un établissement privé ne pourra prendre des inscriptions dans les facultés de l'Etat ou concourir pour les écoles du gouvernement s'il n'a accompli ses trois dernières années d'études dans un Lycée ou collège de l'Etat. Voilà comment la Maçonnerie entend la liberté !

Il n'y a pas de doute que la proposition soit votée, si les élections de l'an prochain ramènent une majorité maçonnique.

Mais, le public s'en moque. Il commencera à s'émouvoir (et eucore) quand il sera atteint directement dans sa bourse.

L'avachissement est tel aujourd'hui dans notre malheureux pays, que l'on se désintéresse de tout, sauf de la pièce de cent sous. Avec ça, nous courons à la ruine, à la chute définitive.

Le Sénat s'est également occupé du cas du Préfet de la Haute-Vienne, le sieur Edgard Moutiel, membre influent de la Maçonnerie, qui s'est livré à une enquête sur les opinions politiques ou religieuses des femmes des fonctionnaires de son Département. Ce sectaire a même pris le soin d'établir sur chacune d'elles des fiches particulières. On croyait que M. Waldeck-Rousseau aurait flétri des agissements aussi scandaleux, il n'en a rien été.

Brutalement, avec un incroyable cynisme, le président du Conseil a approuvé l'enquête policière ordonnée par Edgard Moutiel. Bien mieux, il a affirmé par le Gouvernement le droit de sonder les consciences des femmes des fonctionnaires.

Ainsi, il est bien entendu qu'un homme marié à une femme qui n'est pas bonne républicaine et qui va à la messe, ne peut pas être fonctionnaire. C'est ignoble, mais il est bon de retenir cette déclaration. Il y aurait sur ce terrain, une jolie enquête à faire; rechercher par exemple, combien, à l'heure actuelle, il devrait, si on prend cette théorie au sérieux, y avoir de fonctionnaires révoqués.

M. Loubet ne devrait pas être Président de la République, et Waldeck-Rousseau lui-même ne pourrait être Président du Conseil, puisque leurs femmes vont à la messe.

L'action Sociale et la Franc-Maçonnerie

Si la Maçonnerie juge que le concours de la femme lui est nécessaire pour accomplir son œuvre de dissolution sociale, elle n'ose cependant lui donner encore libre accès dans ses temples, car elle lui inspire une certaine défiance qui, en vérité, n'est guère flatteuse pour la plus belle moitié du genre humain.

Tout en lui tressant des couronnes, tout en la couvrant de fleurs... de rhétorique dans leurs discours, les orateurs des Loges ne voudraient initier la femme à leurs mystères, lui révéler le secret maçonnique qu'autant qu'elle leur offrirait toutes les garanties désirables sous le rapport de la réserve et de la discrétion.

« Loin de moi, s'écriait l'orateur du *Convent* de 1890, de méconnaître l'intelligence de la femme; j'admets même bien volontiers qu'elle possède certaines aptitudes qui nous manquent à nous-mêmes, et je dirai hautement que cette faculté qu'on lui reproche, et qui tend à l'ailleurs à disparaître de plus en plus, n'est que le résultat d'une éducation vicieuse. Plus solidement instruite, la femme doit forcément devenir plus sérieuse. Mais, pense-t-on qu'il soit indispensable qu'elle prenne part à nos luttes, qu'elle assiste à nos discussions ? Une des plaies dont peut le plus souffrir la Maçonnerie, nous le savons tous, ce sont les initiations trop faciles. Or,

si quelquefois la présence sur nos colonnes d'un mauvais Maçon suffit pour troubler profondément un atelier, à quelles graves conséquences ne conduirait pas une mauvaise initiation féminine ? »

Et l'orateur peu galant renvoya tout bonnement la femme à l'office de la Loge, ne jugeant pas que son esprit fût à même de comprendre encore la grandeur de la pensée maçonnique, ni son estomac assez solide pour s'assimiler le suc, la moelle de la doctrine.

« Nous sommes tenus, ajouta-t-il, à une prudence d'autant plus grande que nous devons avoir à cœur de ne pas perdre cette légitime influence que nous sommes en train de reconquérir dans le monde maçonnique. »

Comment la Maçonnerie pense-t-elle donc arriver à la conquête de la femme, puisqu'elle lui refuse l'accès dans le cénacle ? Les sectaires ne sont pas embarrassés.

« N'avons-nous pas, dit l'orateur du *Convent*, pour lui faire connaître nos enseignements la ressource des *tenues blanches*, auxquelles nous pouvons la convier ? »

Les *tenues blanches*, où tout le monde est admis, même les profanes, peuvent être un moyen de propagande au point de vue politique; mais, elles ne sauraient suffire à imposer à la femme le respect de la Maçonnerie, car elle est naturellement curieuse. Les maçons auront beau la mener dans le vestibule de la Loge, elle trouvera toujours un trou de serrure, par où elle glissera un oeil indiscret, pour voir ce qui se passe dans l'intérieur du temple... Alors, quelle désillusion, quel joyeux éclat de rire lorsqu'elle verra certains gros frères esquiver le pas du maître sur le corps du dénommé Hiram...

Un certain nombre de sectaires, ne se rendant pas aux raisons données par l'orateur du *Convent* de 1890, ont demandé cependant à plusieurs reprises la participation directe de la femme aux travaux de la Maçonnerie, soit en créant des Loges d'adoption que l'on soustrairait sur les Loges masculines, soit en favorisant des Loges mixtes, dans lesquelles on recevrait à l'initiation les hommes et les femmes, sur le pied d'une égalité absolue.

Mais les maçons ne se soucient point de renouveler l'expérience du 18^e siècle; ils craignent que l'on s'occupe plus de danse dans les Loges d'adoption que de philosophie.

Or, les maçons d'aujourd'hui désirent se poser en hommes sérieux; ils ont même la prétention, comme nous l'avons vu, d'être les prêtres d'une religion nouvelle. Ils veulent bien procurer du plaisir à la femme, mais juste ce qu'il faut pour l'amener à poursuivre avec eux « l'affranchissement de l'esprit humain. » Ils consentent à l'adopter dans leurs Loges, mais à la condition exclusive qu'elle se laisse conduire par des gailards qui s'imaginent vraiment avoir le droit de lui suggérer leurs fantaisies, même l'athéisme... diol de F. Hubbard.

Quant aux Loges mixtes, les *convents* ne paraissent pas disposés non plus à en provoquer le développement, car, selon un maçon de marque, « elles seraient contrairement bien aux intérêts de la Maçonnerie, qu'à ceux de la femme elle-même. » Il en existe quelques-unes en France, mais que le Grand-Orient tolère plutôt qu'il ne les approuve et ne les soutient.

La vérité est que la secte redoute dans le contact permanent de l'homme et de la femme dans les travaux des Loges, que l'infériorité du premier n'échappe pas à la perspicacité de la seconde. Le niveau intellectuel a, en effet, singulièrement baissé dans la Maçonnerie, et les grands pontifes des Loges eux-mêmes sont loin d'être des hommes supérieurs, pouvant s'imposer longtemps à la femme, dont la finesse aura bien vite fait de découvrir la nullité et l'ignorance de ses directeurs de conscience maçonnique.

Jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à ce que le cerveau de la femme ait été façonné au gré de la secte, les *tenues blanches* seules lui seront donc permises.

Dans ce système, la Maçonnerie des dames a simplement pour objet d'affranchir la femme des préjugés à qui lui viennent de l'éducation cléricale. Se défilant de sa curiosité et de sa légèreté, les sectaires estiment que le silence le plus complet doit être observé vis-à-vis d'elle; on lui entr'ouvrira la porte, on l'invitera à des bals, à des fêtes; mais on ne lui laissera entrevoir rien de ce qui peut compromettre la secte.

Le 24 décembre 1890, on célébrait la fête solsticiale dans la Loge la *Fidélité*, n° 256, Or. de Lille. Au banquet qui précéda le bal, le F. Lepercq Saint-Leger porta en ces

termes un toast, le deuxième feu, pour nous servir de l'expression consacrée dans les Loges:

« A nos sœurs, s'écria-t-il A nos compagnes! A nos enfants! A nos mères! A la femme enfin! A celle qui doit, grâce à l'instruction nouvelle, malgré les menaces du Diable et de l'Eglise, être un jour (et il approche ce jour-là) le grand rayon lumineux où se formeront les esprits naissants! Au foyer domestique! A la famille enfin, malgré les Index, les Encycliques, les foudres et les injures de cette vieille machine dont le moyeu est à Rome et les jantes partout! »

Nous ignorons si les femmes présentes furent enthousiasmées de l'éloquence du F. Lepercq Saint-Leger; en tous cas, il ne leur dit rien qui pût les renseigner exactement sur ce que l'on entendit d'elles. On leur disait seulement que l'on compte sur elles pour combattre l'Eglise, mais sans lui expliquer où la destruction du catholicisme doit mener l'humanité et la conduire elle-même.

Les sectaires le gardent pour eux. Cette vigilance à conserver leur secret est assurément offensante pour la *sœur maçonnique*; mais elle dépasse aussi le but et devient même un peu compromettante pour la secte elle-même.

Pourquoi, tant de réserve et de défiance à l'égard d'un sexe sur lequel tous les Maçons comptent pour refaire la mentalité des générations futures!

Pensent-ils vraiment qu'ils arriveront à la séduire en lui offrant uniquement des fêtes dans le vestibule des Loges, ou en lui faisant entendre des discours dans le genre de celui du F. Lepercq Saint-Leger?

Certes, le plaisir est un attrait puissant pour la femme sans enfants, qui n'roupe avec tout idéal religieux; mais, sa nature sentimentale ne saurait s'accommoder longtemps de plaisirs dont elle reconnaît bientôt la futilité et l'insipidité. Les devoirs de la maternité lui rappelleront bien vite qu'il y a dans la vie autre chose de plus grave que d'esquiver un pas de quatre ou de danser le polo en face d'un Maçon, revêtu d'un tablier de peau comme sous-ventrière et éravaté d'un cordon aux inscriptions cabalistiques.

L'erreur de la Maçonnerie est de vouloir assimiler la nature de la femme à celle de l'homme. Dans leur folie amataire, certains maçons iraient vraiment jusqu'à faire le procès à la Nature elle-même, parce qu'elle a établi une inégalité physique entre les deux sexes!

Comme l'a dit avec raison un franc-maçon de bon sens qui protestait dans un *convent* contre l'envahissement par la femme des professions dites libérales, « la fonction principale de la femme, c'est la maternité, et par ce mot j'entends non seulement le fait matériel de mettre au monde un être humain, mais bien encore le devoir pour la mère d'être l'éducatrice de ses enfants. »

Or, tous les plaisirs qui lui seraient offerts dans le vestibule des Loges, ne sauraient lui faire oublier ses devoirs primordiaux de femme et de mère, et, quoi qu'en pensent les sectaires, elle restera toujours la gardienne du foyer domestique.

Assurément, quelques femmes finiront par forcer les portes des Loges; mais quelle sorte de femmes ? Des viragos, des bas-bleus, des femmes, toutes les poules qui chantent le coq, comme a dit Proudhon, chez qui le détraquement de l'esprit et du cœur est général et qui ont une profonde horreur de la maternité. On y verra également quelques femmes de fonctionnaires qui, croyant être utiles à leurs maris, se résoudront à assister aux cérémonies du culte maçonnique, à répondre aux interrogatoires plus ou moins polis des vénérables, tant que la secte sera toute puissante. Mais, ce ne sera toujours que des exceptions, sur lesquelles la Maçonnerie ne saurait compter pour refaire la mentalité de la jeunesse.

L'obstacle que la secte devait rencontrer dans la maternité de la femme, n'a pas échappé à l'attention des auteurs du rituel de la Maçonnerie des dames. Aussi, ont-ils cherché à résoudre la difficulté, en préconisant, sous des termes voilés plus ou moins adroitement, la thèse qui devait faire quelques années plus tard la réputation d'un maçon illustre, de Malthus.

« Quel, se sont-ils dit, l'enfant est pour la mère le bouchier qui lui permet de repousser nos attaques et nos séductions. Apprenons à la femme, dès son entrée dans nos loges, que son éducation a été faussée par la Religion, et que la Maternité, au lieu d'être une joie et une consolation, n'engendre que la douleur et la misère.

Si l'on doutait de ce que nous avançons, que l'on se reporte à l'ouvrage très connu dans la Franc-Maçonnerie, à l'*Etoile flamboyante* imprimée en 1766 à Francfort et qui décrit, à la façon maçonnique, l'histoire du péché originel.

Le tableau de la Loge représente le paradis terrestre. Au pied de l'arbre de la science du bien et du mal, autour duquel le serpent est enroulé, Adam est assis, et Eve, qui vient de cueillir la pomme, la lui présente en souriant.

Il semble que ce soit insignifiant. Mais, dans la cérémonie d'initiation, le Vénérable de la Loge fait à la neophyte une recommandation, qui donne à la scène une physionomie particulière. Il lui recommande de ne pas manger le pépin de la pomme parce qu'il est le germe du fruit défendu.

Tous les rituels, tous les traités de la Maçonnerie d'adoption répètent la même instruction. Qu'est-ce à dire ?

Au moment où l'*Etoile flamboyante* paraissait en 1766, le F. Voltaire publiait dans le *Dictionnaire philosophique* cette thèse que la Bible ne supporte pas un fait réel mais une fable allégorique, « que le fruit défendu ne signifie pas autre chose que la transmission de la vie, c'est-à-dire, pour les sœurs maçonniques, la maternité. » D'où il ressort avec trop d'évidence le sens de la recommandation faite à la neophyte, de manger la pomme en s'abstenant du pépin, germe du fruit défendu, nom équivoque du fruit maternel.

Lorsque Mgr Fava dans un de ses livres sur la Maçonnerie, écrit que les loges des sœurs maçonniques sont des harems, il souleva une tempête de colères dans les Loges.

Les tonnerres de la salle aux horreurs, les maillets firent rage; les épées en fer blanc furent décrochées. Les frères voulaient pénétrer l'audacieux qui avait osé montrer sous son véritable jour la Maçonnerie des dames. Et cependant, l'évêque de Grenoble n'avait avancé qu'une partie de la vérité. D'après tous les rituels, aussi bien ceux d'aujourd'hui que celui de 1766, les loges d'adoption sont des harems, où la stérilité est considérée comme un honneur et même une vertu chez la femme.

La Maçonnerie provoque donc à la dépopulation, uniquement dans le but de dominer le sexe féminin, qui lui échappe par le fait de ses fonctions naturelles, par la Maternité.

Il est certain que si la secte venait à supprimer la maternité chez la femme, elle aurait des chances de lui imposer son empire; mais, alors ses instructions tourneraient à l'absurde et ne tarderaient pas à se faire dans le néant.

CHRONIQUE LOCALE TOURCOING

Radicaux et Socialistes

Nous croyons devoir revenir sur les manifestations qui se sont produites à Tourcoing, le jour de la Toussaint. Elles sont, en effet, d'une importance capitale, car elles ont marqué parfaitement la limite qui sépare les radicaux des socialistes.

M. Dron avait pensé qu'en interdisant une manifestation isolée des socialistes, et en se mettant lui-même à la tête d'une manifestation officielle où la population toute entière aurait rendu hommage à toutes les victimes du devoir, il aurait rallié autour de sa personne l'unanimité des suffrages, et aurait ainsi préparé son élection future.

Il n'en a rien été. Les socialistes ne se sont pas laissés prendre à ces bonnes paroles; d'autant mieux que c'était la première fois que l'on voyait le député de Tourcoing à une cérémonie de cette nature. La malice était, comme l'on dit, cousue de fil blanc. Aussi, la Fédération des syndicats ouvriers, malgré l'opposition qu'elle a rencontrée du côté du monde officiel et de la police, a voulu faire de son côté une manifestation qui indiquât bien que les socialistes ne veulent à aucun prix faire cause commune avec les radicaux.

Le citoyen Liénard, de Roubaix, y est allé d'un petit discours, qui n'a pas dû faire grand plaisir à M. Dron.

Après avoir parlé des souffrances de l'ouvrier, après avoir versé un pleur plus ou moins sincère sur les victimes du travail, il s'est écrié: « L'égalité et la justice ne peuvent admettre que les uns soient toujours à l'hon-

neur et à la joie, pendant que les autres restent toujours au travail et à la peine. Quel plus triste spectacle que celui que nous offre la vie du travailleur dans notre monstrueuse société capitaliste! Quoi d'étonnant à ce qu'arrivé à un âge où ses maîtres continuent à se vautrer dans l'abondance et la paresse, le travailleur, après une vie toute de labeur et de privations, vienne, lui, pantelant, vaincu et meurtri, échouer misérablement en un coin de terre ! »

Constatons tout d'abord que le citoyen Liénard ne demanderait pas mieux que de « se vautrer dans l'abondance et la paresse » et qu'il pouvait prendre la place de M. Dron ou d'un autre, il ne se moquerait pas mal que le travailleur « vienne pantelant, vaincu et meurtri, échouer dans un coin de terre. » Tous ses amis socialistes nous le prouvent chaque jour.

Mais, faisons remarquer aussi, que M. Dron doit prendre sa part des griefs relevés par le citoyen Liénard contre la société capitaliste.

Qu'est-il, en effet, sinon un repu de la République soi-disant démocratique? Il a su faire son affaire; il a réussi à cumuler des fonctions, dont quelques-unes sont très lucratives; il passe même pour avoir une jolie fortune bourgeoise; mais, nous ne sachions point que ce député radical ait eu une vie « toute de labeur et de privations. »

A vrai dire, pour nous servir de l'expression du citoyen Liénard, M. Dron est bien de ceux qui « se vautrent dans l'abondance et la paresse. »

C'est un fait qu'il lui est difficile de nier; nous ne l'avons jamais vu travailler de ses mains; il est médecin, mais si peu.

Dès lors, nous comprenons que les socialistes l'englobent dans le monde capitaliste, et si la Révolution sociale annoncée par les collectivistes, vient jamais à éclater, il lui sera difficile de leur démontrer qu'il est une victime du travail.

Mais, ce que nous ne comprenons pas, c'est que les socialistes aient attendu aussi longtemps pour se rendre compte que les radicaux ne sont pas autre chose que des bourgeois et des capitalistes.

L'assission peut donc être considérée comme définitive entre les bourgeois radicaux et le prolétariat. La manifestation du 1^{er} novembre indique qu'aucun rapprochement n'est susceptible de se faire entre ces deux partis, et les socialistes semblent avoir pris l'engagement, sur la tombe des victimes du travail, de ne plus se laisser entraîner par les objurgations de la bourgeoisie radicale.

Nous verrons s'ils auront le courage de tenir leur serment.

M. Dron ne mérite pas d'être plaint. Pour satisfaire ses jalousies de petit bourgeois, il a cru devoir attiser les haines populaires, et il a réchauffé dans son sein la vipère qui, aujourd'hui, vient de le mordre cruellement.

Portrait à la Plume

Monsieur Dron

A tout seigneur tout honneur. Ouvrons la série par M. Dron, médecin, maire, député, conseiller général, etc.

Au physique, il n'est ni grand ni petit, assez rondet, paraissant se bien porter, le teint bistre, la barbe jadis d'un noir jadis, mais maintenant grisâtre sous le harnais.

Sa mise n'est ni trop soignée ni trop négligée; son air est bon enfant, ses manières sont affables à l'excès et ses poignées de mains en temps électoral sont devenues légendaires.

Tout en lui converge vers un but et un but unique, le besoin de se faire valoir. Ses moindres actes sont étudiés, ses moindres paroles sont calculées aux quatre coins de la ville par des courtisans à sa solde. En un mot, c'est un homme remuant en même temps qu'encombrant. Avant de se nourrir de politique, il mania le scalpel et le bistouri et eutva ad patres plusieurs de ses clients, qui seraient également morts sans ses soins. Médecin médiocre, la clientèle bouda et un beau jour, il s'éveilla politicien. Il connut les jours du triomphe; triomphe facile du reste, car il demanda à l'intrigue les quelques voix de majorité qui le portèrent au Palais Bourbon.

Comme maire, il ne dédaigne pas de toucher 3.000 francs à titre d'indemnité; il en impose à tous les conseillers, va même jusqu'à trahir de *Togus* ceux qui se permettent une observation déplaisante, éloigne des commissions ceux qui font preuve d'indépendance, et le talent de gaspiller l'argent des contribuables, flatte les uns, repousse les autres, puis repousse dédaigneusement ceux qu'il a flâtrés. S'il osait, cet homme-là arriverait à la fois Dieu et le Diable.

Comme député, il fut il y a dix ans simple oppo-

FEUILLETON DU COURRIER DE TOURCOING 40 DU DIMANCHE 10 NOVEMBRE 1904

VENGEANCE DE FEMME

PAR Marie de BESNERAY

SECONDE PARTIE

XIV

Il paraissait bagayer quand il demanda:

- Qui prononce ici... le nom d'Angèle ?
— Pardine! c'est moi, riposta Mme Darbet avec son accent campagnard. En voilà des affaires aujourd'hui!
— Angèle? Pourquoi appelez-vous cette enfant Angèle?
— C'est son nom, parbleu!
— Qui lui a donné ce nom?
— Sa mère.
Laurent de Brussac chancela comme s'il eût reçu un coup en pleine poitrine.

Avant qu'aucun des acteurs de cette scène rapide, terrorisée par un vague effroi, eussent pu prévoir son action, il se précipita vers le berceau, enleva la fillette et la porta au grand jour, devant la fenêtre.

Le pauvre bébé avait les cheveux très blonds, les yeux noirs, le teint filial de la morie.

La ressemblance était frappante. Laurent pouvait deviner le crimé.

D'un bond, Catherine se trouve près de son père. Avec une autorité souveraine, d'un geste violent, elle lui arrache l'enfant. Puis, avec une calinerie maternelle elle le serre contre son sein pour calmer ses cris, et afin de la mieux cacher, elle couvre de baisers rapides ce petit visage amaigri qui rappelle d'une saisissante façon celui de l'autre Angèle.

Surpris d'abord de la brusque intervention de sa fille, le comte resta immobile.

Mille sentiments confus se battaient dans son âme tandis que son cerveau enténébré, détraqué par les terribles excès, essayait en vain de raisonner.

Maurey, le visage en feu, serrait convulsivement dans sa main le fer du petit lit.

Delmeux, fort pâle, nne flamme dans le regard, contemplant sa femme avec une expression singulière.

Malheureusement une sorte de fureur brutale, aveugle, envahissait le cerveau de M. de Brussac. Il regardait sa fille, et ses déceptions, ses griefs d'autrefois, lui remontaient au cœur dans un flot de haine.

— Alors cette petite? dit-il.

Catherine se tenait en face de lui, l'enfant dans les bras.

Son chapeau de feutre avait roulé à terre, et un rayon de soleil couchant, nimbait d'or sa magnifique chevelure.

A la nette interrogation de son père, elle se vit perdue, déshonorée. D'un mot cependant, elle

pouvait se venger du passé, répudier ce petit être, saloir la mémoire d'Angèle... Angèle ne lui avait elle pas volé l'homme qu'elle aimait ?

— Répondez-moi? cria-t-il comte d'un ton rageur. Cette petite ?

— Mme Delmeux jeta un regard de détresse à son mari et contint la tête elle dit:

— On, cette enfant est ma fille.

— Misérable! hurle M. de Brussac dont le sang colore le visage.

— Malheureuse! s'exclame Pascal, vous mentez!

— Rien ne m'étonne d'elle, voit-elle Laurent en s'animant et sans entendre la protestation de son gendre. Dès l'enfance, je l'ai détestée... Je comprends maintenant le motif de cette répulsion irraisonnée. Vous êtes la honte de mes cheveux blancs, Catherine! On, le malheur et la honte de ma maison!

— Monsieur, dit Christian, incapable de se contenir plus longtemps, vous déraisonnez! Vous vous abusez d'une lamentable façon! J'aime mieux vous dire...

— Rien! fit la jeune femme d'une voix éclatante. J'ai avoué, que mon père fasse ce qu'il voudra... Le comte est un geste de colère et s'adressant à son ancien ami:

— Monsieur Maurey, votre ton agresseur me déplaît.

— Tant mieux! riposta Christian hors de lui.

— Messieurs, messieurs! dit Pascal en s'avancant. Assez! n'est-ce pas ?

D'un geste hautain, il écarta Maurey.

— Du calme je vous prie, je suis le seul juge ici... Si besoin en est, je prétends être le vengeur

de mon honneur.

A cet instant, le cabriolet de Sadillac s'arrêta devant la porte et le vieux médecin entra vivement.

Cloué par la surprise il demeura sur le seuil.

D'un coup d'oeil il comprit la scène dramatique qui se jouait entre les murs étroits de cette chambre et se tourna vers Delmeux avec une certaine inquiétude. Celui-là seul lui importait.

Les grands yeux de Catherine, qu'illuminait la flamme du sacrifice, l'implorèrent aussitôt. Et il savait si bien lire dans l'âme de son élève qu'il marcha de suite vers Laurent.

— Je vous cherchais mon cher comte, dit-il.

— Pourquoi faire ?

— J'ai à vous parler... affaire urgente.

— Il n'y a rien de plus urgent, pour moi, que de châtier un crimé, répondit-il avec véhémence. A propos vous ne savez rien de son ? Je vous félicite de votre élève... belle éducation, en vérité!

Sadillac se mordit les lèvres pour ne pas éclater.

— C'est bon! Vous me raconterez cela un volonte.

Laurent s'entêtait.

— Je veux punir... c'est mon droit. Delmeux est trop mou... d'ailleurs c'est un roturier... La tâche dont on éblouissait mon blason je la laverai dans le sang!

Une rage froide secouait Sadillac.

Mais les yeux de Catherine suppliaient.

— C'est bon! Venez toujours insister le vieillard.

— Maudite! cria le comte emporté par la démen-

ce et que le calme silencieux des autres exaspérait.

Il brandit le poing au-dessus de la tête de Catherine qui, toujours debout, muette et pâle comme la vierge des douleurs, serrait dans ses bras l'enfant réprouvé.

De force, le docteur emmena Laurent qui gesticulait comme un fou. Avec l'aide de son domestique il le hissa dans son cabriolet qui aussitôt partit au galop.

Un silence lourd, solennel, régnait dans la pièce.

Tous écoutaient le bruit des roues décroissant dans lo lointain.

Quand on n'entendit plus rien, Catherine poussa un soupir profond, douloureux.

— Mon Dieu, fit-elle dans une invocation ardente, ayez pitié de mon malheureux père!

— Oh! madame, madame, cria Christian en se précipitant à ses pieds. Madame, c'est trop! c'est trop...

La jeune femme se tourna vers son mari et lui tendant sa seule main libre.

— Pascal, dit-elle avec son adorable sourire, me pardonneras-tu ?

Tout frémissant il la serra contre lui.

Alors, seulement, ses larmes jaillirent.

— Ma chère, un noble, ma contrainte Catherine, reprit Delmeux, c'est moi qui dois te demander pardon, oui, humblement pardon pour avoir douté... Au premier regard jeté sur cette petite, j'ai compris...

La fin au prochain numéro.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.